

Lundi, 6 juin 2011

2011-06-06

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, six juin deux mille onze (06-06-11) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;**
- 4° **Suivi des réunions précédentes (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Modification à l'entente intermunicipale pour la fourniture du service incendie ;
- 10° Transport adapté ;
- 11° Schéma de sécurité incendie ;
- 12° Route 257 ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° Emploi étudiant (bureau) ;
- 16° Soumission pour la mesure de débit à l'entrée des étangs aérés ;
- 17° Transport collectif ;
- 18° Proposition pour déneigement du Rang 6 - Ham-Nord ;
- 19° Demande pour avoir accès à la cour arrière du centre communautaire pour installer des roulottes le 27 août 2011;
- 20° Bibliothèque ;
- 21° Autorisation de destruction de documents ;
- 22° Voirie ;
- 23° Proclamation - Journées de la culture ;
- 24° Appui demandé par le CALACS ;
- 25° Demande de la Fondation du CSSS des Sources ;
- 26° Varia ;
 - 26.1° Demande d'un contribuable ;
 - 26.2° Projet Pacte rural - service de garde ;
 - 26.3° Comité d'embellissement ;
 - 26.4° Dégustation de vin et fromage ;
 - 26.5° Balconnières pour le centre communautaire ;
 - 26.6° Site Web.

201106-099

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel à la condition que les points
26.3 et 20 viennent après le point 2 et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin
de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance
ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201106-100

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE le procès-verbal soit adopté tel.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance
d'ajournement et qu'ils en ont pris connaissance ;

201106-101

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE le procès-verbal soit adopté tel.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201106-102

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-
trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes
ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

COMPTES

201100251 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	189.34 \$
201100252 = Comité de développement : kiosque et cartes d'affaires	600.00 \$
201100253 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	144.38 \$
201100254 = Centre de bien-être Eau, Soleil, Le Vent : paillis de cèdre - aménagement	192.47 \$
201100255 = Michel Hivon : peinture et cèdre	187.06 \$
201100256 = Pierrette Sauriol : achats de vivaces	188.78 \$
201100257 = Michel Larrivée : 4 h 30 - contrat de conciergerie	49.50 \$
201100258 = Cédric Darveau : ramasser roches	30.88 \$
201100259 = Petite caisse timbres et réception	300.00 \$
201100260 = Comité d'embellissement : 1er versement projet pacte rural	3 092.00 \$
201100261 = Hydro-Québec : électricité garage, station épuration, chalet des loisirs, centre communautaire, caserne et stations de pompage	4 033.08 \$

201100262 = Cédric Darveau : tonte de la pelouse	205.38 \$
201100263 = Karolanne Grondin : grand ménage - 96 h	1 056.00 \$
201100264 = Karolanne Grondin : grand ménage - 52 h	572.00 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE MAI : 51 715.18 \$
TOTAL DES REVENUS DE MAI : 176 569.38 \$

2011900116 à 119 = Maryse Ducharme : salaire	2 292.12 \$
2011900120 à 123 = Dany Guillemette : salaire	2 031.04 \$
2011900125 à 128 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 031.04 \$
2011900124 = Dany Guillemette : 3h pratique pompier	28.95 \$
2011900129 = Sylvain Thibodeau : 3h pratique pompier	28.95 \$
2011900130 et 131 = annulé	
2011900132 = Claude Blain : rémun. des élus pour juin 2011	204.07 \$
2011900133 = Paul Chaperon : rémun. des élus pour juin 2011	204.07 \$
2011900134 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour juin 2011	204.07 \$
2011900135 = Onil Giguère : rémun. des élus pour juin 2011	204.07 \$
2011900136 = Stéphane Poirier : rémun. des élus pour juin 2011	204.07 \$
2011900137 = Claude St-Cyr : rémun. des élus pour juin 2011	204.07 \$
2011900138 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour juin 2011	638.88 \$
2011900139 = Michel Chrétien : 3h pratique pompier	28.95 \$
2011900140 = Yves Jolibois : 3h pratique pompier	28.95 \$
201100265 = Mégaburo : boîtes de classement, lecture de compteur	68.16 \$
201100266 = Com. scolaire des Sommets : location locaux école	159.07 \$
201100267 = Bureau en gros : bloc note, carte mémoire, sac et caméra, tablettes, enveloppes, papiers couleurs,	544.91 \$
201100268 = Coop Pré-vert : mélange de semence	71.00 \$
201100269 = Maryse Ducharme : frais de déplacement	117.25 \$
201100269 = Maryse Ducharme : avance pour congrès (hébergement)	700.00 \$
201100270 = MRC des Sources : service d'inspection	1 215.03 \$
201100270 = MRC des Sources : 2e versement quotes-parts	13 002.00 \$
201100271 = Régie inter. des Hameaux : quote-part de juin	2 279.50 \$
201100272 = Pelletier et Picard : ballast au garage, lumière de rue face au centre	242.14 \$
201100273 = Infotech : atelier de formation, révision	205.06 \$
201100274 = Action solution sans fil : batterie, réparation de pagette	187.79 \$
201100275 = Extincteur Victo : entretien extincteur, extincteur	311.24 \$
201100276 = Fortin Sécurité Médic : fly et bâton	38.50 \$
201100277 = Graymont : granulat calcaire	666.90 \$
201100278 = annulé	
201100279 = Laboratoires SM : analyses de laboratoire	53.83 \$
201100280 = Ministère de la Sécurité publique : quote-part SQ 20	745.00 \$
201100281 = Supérieur bureautique : intérêts sur facture	3.39 \$
201100282 = Services mécaniques RSC : primer gris	56.40 \$
201100283 = Pétroles Beauregard : mazout, diesel	2 985.23 \$
201100284 = Robitaille Équipement : pointe carbure, peigne	1 795.12 \$
201100285 = Société de développement durable : enfouissement	1 284.79 \$
201100286 = Plasma forme : plaques	387.35 \$
201100287 = Air liquide : gas-oxy 44, gas-ace23	222.60 \$
201100288 = Acier Tanguay / Div. Scierie Kingsey : ponceaux et transport	5 179.11 \$
201100289 = GPI : évaluation du matériel incendie	1 640.52 \$
201100290 = Michel Hamel : gestion des archives	970.64 \$
201100291 = Signel Services inc. : panneaux - projet 9-1-1	4 540.28 \$
201100292 = Hydro-Québec : éclairage de rues	222.07 \$
201100293 = Min. du Revenu du Qc : cotis. employeur + CSST	2 319.02 \$
201100294 = Agence du revenu du Canada : cotis. employeur	934.33 \$
201100295 = Pierre Therrien : compensation cellulaire	25.00 \$
201100296 = JN Denis : filtre, inspection camion	279.94 \$
201100297 = Entreprises Clomagen : demi-boîtes d'archive	113.93 \$
201100298 = Audrey Larose : boîtes à fleur (église)	215.00 \$
201100299 = Mégaburo : caisses de papier	144.88 \$

201100300 = annulé	
201100301 = Jean-Pierre Bergeron : test de pompe annuel	450.00 \$
201100302 = Fonds de l'information foncière : avis de mutation	6.00 \$
201100303 = Transport & Excavation Michel Couture : transport de gravier	865.83 \$
201100304 = Services mécaniques RSC : piles, batterie 410W 400 CA, antirouille, anti-seize, etc	348.76 \$
201100305 = Cédric Darveau : 39 h 54 - entretien pelouse	385.04 \$
201100306 = Karolanne Grondin : 4 h 30 - contrat de conciergerie	49.50 \$
201100307 = Transport Jean-Baptiste Laroche : transp. de gravier	630.31 \$
201100308 = Télévision JM Beaudoin : réparer radio camion Inter	88.83 \$
201100309 = annulé	
201100310 = Pierre Therrien : frais de déplacement	35.20 \$
201100311 = Adrien Gagnon : réparation camion citerne	48.25 \$
201100312 = Entreprises Gilles Pellerin : location de pelle et camion sans opérateur	4 408.68 \$
201100313 = Dépanneur Gazébouff : essence	329.98 \$
201100314 = Claude Blain : frais de déplacement	68.80 \$
CNH Capital : 47 mois – financement tracteur à pelouse	412.33 \$
GE Canada : 72 mois – financement camion	3 762.62 \$
GE CAPITAL : 60 mois – financement tracteur	2 210.16 \$
	<hr/>
	86 360.57 \$

201106-103

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

SOUSSION POUR LA MESURE DE DÉBIT À L'ENTRÉE DES ÉTANGS AÉRÉS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour la mesure de débit à l'entrée des étangs aérés à trois (3) fournisseurs ;

CONSIDÉRANT QUE seulement deux (2) fournisseurs avaient un système conforme aux normes du ministère ;

201106-104

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil acceptent la soumission d'Environnement ESA au montant de 24 397.20 \$ (taxes incluses).

Adoptée

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Monsieur Claude Giguère fait un compte-rendu aux membres du conseil des travaux effectués ainsi que ceux à venir ainsi que les coûts de réalisation. Une copie du projet d'enseigne incluant les coûts a été remise à chaque membre du conseil.

BIBLIOTHÈQUE

Monsieur Gaétan Larrivée est venu demandé deux étagères pour pouvoir ranger des livres à la bibliothèque. Monsieur Marc Nadeau a mentionné qu'il en aurait peut-être dans son garage. Un retour sera fait sur ce point à la prochaine assemblée.

TOILETTE INSALUBRE

CONSIDÉRANT QUE le responsable de la bibliothèque a informé les membres du conseil l'état de la toilette située dans le passage près des locaux de la bibliothèque municipale ;

201106-105

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande à la Commission scolaire des Sommets de faire le nécessaire pour corriger la situation.

Adoptée

MODIFICATION À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA FOURNITURE DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille a demandé une rencontre pour apporter des modifications à l'entente intermunicipale pour la fourniture du service incendie ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Joseph-de-Ham-Sud regarde toutes les propositions faites par les Municipalités de Weedon, Dudswell et Saint-Adrien ;

CONSIDÉRANT QU' il est difficile de s'entendre sur la façon de calculer les coûts pour la fourniture du service incendie ;

201106-106

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande une rencontre avec les municipalités de Saint-Joseph-de-Ham-Sud, Saint-Camille et Weedon pour établir une façon de calculer le service pour que ce soit équitable pour tous ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande à la Municipalité de Saint-Joseph-de-Ham-Sud de lui fournir toutes les unités à desservir (résidences principales et secondaires, cabanes à sucre, terrains vacants et terres à bois).

Adoptée

TRANSPORT ADAPTÉ

CONSIDÉRANT l'existence d'une personne handicapée sur le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la municipalité de fournir du transport à cette personne en vertu de l'article 48.39 de la Loi sur les transports ;

CONSIDÉRANT les besoins exprimés de cette personne de 376 déplacements annuels vers Asbestos ;

CONSIDÉRANT le refus de Transbestos d'accepter de transporter cette personne aux conditions imposées par le cadre financier du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées (Décrets 279-2005 du 30 mars 2005, modifié par le décret 753-2008 le 25 juin 2008) ;

CONSIDÉRANT que le volet souple dudit Programme permet au MTQ de reconnaître admissible à la subvention un maximum de 15 \$ du déplacement au volet souple et 12.15 \$ dans le volet régulier (adhésion à Transbestos) ;

201106-107

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET RÉSOLU QUE

La municipalité demande au MTQ de renouveler l'adhésion au volet souple dudit programme pour l'année 2011 ;

La contribution de l'utilisateur, ou tarification, est établie par cette résolution à 3 \$ du transport ;

La contribution maximale de la municipalité sera de 20 % du maximum de 15 \$;

La contribution estimée du MTQ sera du solde ;

La municipalité s'engage à verser une contribution directe à l'utilisateur d'une somme de 1 128 \$ pour l'année 2011.

La municipalité sera responsable de fournir annuellement au MTQ les rapports exigés par lui pour l'administration de ce programme ;

Cette résolution n'est valide que pour l'année 2011 et ne pourra être reconduite annuellement que sur demande de la municipalité ;

Cette résolution soit transmise à la Direction de l'Estrie du MTQ.

Adoptée

SCHÉMA DE SÉCURITÉ INCENDIE

201106-108

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien adoptent le schéma de couvertures de risques en sécurité incendie tel que présenté dans le document daté du 13 mai 2011.

QU'une demande de soumissions soit faite pour un plan de sécurité civile en suivant les étapes proposées par le ministère de la Sécurité publique.

Adoptée

**PAARRM –
DEMANDE ADDITIONNELLE POUR LA ROUTE 257**

- CONSIDÉRANT QUE la route 257 est utilisée comme route de transit entre les Municipalités de Saint-Adrien et de Saint-Joseph-de-Ham-Sud ;
- CONSIDÉRANT QUE la route 257 sert de route collectrice entre les routes touristiques « des Sommets » et « des Cantons » et donne accès à un équipement récréotouristique d'importance, soit le Mont Ham ;
- CONSIDÉRANT l'étude faite sur la route 257 par Madame Johanne Léveillée et l'importance accordée à la mise à niveau de cette route pour le développement des municipalités et des régions ;
- CONSIDÉRANT les investissements effectués par les municipalités et MRC touchés par l'état de la route 257 pour la réalisation d'une étude qui prouve l'importance de cette route pour ces municipalités et MRC ;
- CONSIDÉRANT QUE des investissements majeurs ont été faits sur cette route en 2008, en collaboration avec le Ministère des Transports, afin de la remettre à niveau dans le but de l'asphalter ;
- CONSIDÉRANT la volonté des conseils municipaux de Saint-Joseph-de-Ham-Sud et de Saint-Adrien d'asphalter ladite route afin de la rendre plus adaptée à son usage et plus sécuritaire ;
- CONSIDÉRANT QUE plus le temps s'écoule, plus les investissements faits sur la route en 2008 se dégradent et disparaissent ;
- CONSIDÉRANT QUE le mauvais état des routes est un élément négatif majeur dans le développement d'un milieu ;
- CONSIDÉRANT QUE le coût estimé des travaux d'asphaltage pour le tronçon de la route 257 qui est situé sur le territoire de Saint-Adrien est évalué à 1 000 000,00 \$;

À ces causes, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Onil Giguère

201106-109

ET RÉSOLU

Qu'une demande d'aide financière, pour un montant de 1 000 000,00 \$, soit formulée dans le cadre du PAARRM au député Yvon Vallières pour assurer les travaux d'asphaltage de la route 257.

Adoptée

EMPLOI ÉTUDIANT

201106-110

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE la Municipalité de Saint-Adrien embauche Anthony Picard pour effectuer différentes tâches de bureau.

Adoptée

TRANSPORT COLLECTIF

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, fait un compte-rendu de la rencontre qui a eu lieu à la Municipalité de Saint-Joseph-de-Ham-Sud. Un retour sera fait à la prochaine assemblée pour nommer un représentant pour siéger sur le comité de transport collectif.

PROPOSITION POUR DÉNEIGEMENT DU RANG 6 - HAM-NORD

CONSIDÉRANT QUE l'entente pour la fourniture de service relative à l'entretien d'hiver du Rang 6 est terminée ;

201106-111

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Onil Giguère
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien propose de fournir le service d'entretien d'hiver à la Municipalité de Ham-Nord pour la saison 2011-2012 au montant de 3 200 \$; pour la saison 2012-2013 au montant de 3 200 \$ et pour la saison 2013-2014 au montant de 3 300 \$;

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme sont autorisés à signer la présente entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

DEMANDE POUR AVOIR ACCÈS À LA COUR ARRIÈRE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR INSTALLER DES ROULOTTES LE 27 AOÛT 2011

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de la ligue de balle de Saint-Adrien pour avoir accès à la cour arrière du Centre communautaire les 27 et 28 août 2011 pour l'installation de roulottes lors des finales de la ligue ;

201106-112

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité accepte que la cour arrière du centre communautaire serve pour l'installation de roulottes les 27 et 28 août 2011 à la condition que le ménage soit fait à la fin des activités.

Adoptée

AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

201106-113

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la destruction des documents tel que décrit dans le document préparé par Michel Hamel, archiviste et gestionnaires d'information.

Adoptée

VOIRIE

Dany Guillemette fait un compte-rendu des travaux qui ont été effectués sur le Rang 10 ainsi que des travaux à faire. Des vérifications seront faites auprès de Sel Warwick et la Sablière Warwick pour cédule la livraison et l'épandage du calcium.

PROCLAMATION - JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Municipalité de Saint-Adrien et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adrien a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper un multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

201106-114

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

RÉSOLU

QUE la Municipalité Saint-Adrien, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adoptée

APPUI DEMANDÉ PAR LE CALACS

201106-115

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE la Municipalité de Saint-Adrien adhère à cette campagne qui aura lieu pendant tout le mois de juin.

Adoptée

DEMANDE DE LA FONDATION DU CSSS DES SOURCES

Les membres du conseil ont décidé de ne pas donner suite à cette demande étant donné qu'un montant de 250 \$ a été versé en février dernier.

DEMANDE D'UN CONTRIBUABLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a reçu une demande de remboursement pour une boîte aux lettres endommagées par la déneigeuse ;

CONSIDÉRANT QUE des photos ont été jointes à la demande ;

201106-116

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien ont pris la décision de ne pas rembourser les frais pour une nouvelle boîte aux lettres étant donné que l'installation de la boîte aux lettres ne respecte pas les normes établies par Poste Canada.

Adoptée

PROJET PACTE RURAL - SERVICE DE GARDE

201106-117

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui le projet présenté par la Corporation de développement de Saint-Adrien au Pacte rural pour un montant total de 2 500 \$ soit 2 000 \$ financé par le Pacte rural et 500 \$ financé par la Corporation de développement de Saint-Adrien.

Adoptée

DÉGUSTATION VIN ET FROMAGE

Les membres du conseil ont décidé de ne pas donner suite à cette invitation.

BALCONNIÈRES POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

201106-118

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme à acheter les fleurs et le matériel nécessaire pour les balconnières.

Adoptée

SITE WEB

Madame Anne-Marie Mercier donne un compte-rendu des visites du site web.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201106-119

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

« Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».